

SERVICE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Nos réf. : RB/VA/DE/SM/2012/03/17

Affaire suivie par Delphine EBERSVILLER

Tél. : 04.72.49.52.04

Fax : 04.37.20.16.25

demopart@mairie-grigny69.fr

Destinataires : membres du conseil de Ville

RETOUR SUR EXPERIENCE DU BUDGET PARTICIPATIF 2012 COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 10 FEVRIER 2012, TENUE AU CENTRE BRENOT - SALLE JEAN MACÉ À 18 H 30

Étaient présents :

Élus : MMES Béatrice ROLLAT, Angèle MASALA, Catherine VERZIER, MM. René BALME, Christian GOUBERT, Daniel CERQUA, André DARTOIS, Daniel ROYER, Michel VAISSIERE.

Services :

- **Démocratie participative** : MMES Delphine EBERSVILLER, Sylvie MONASSIER, M. Tom FRANCON (stagiaire).
- **Médiathèque** : MMES Christine GIBERT, Pascale APPERE.
- **Enfance** : MME Catherine DECHENAUX.
- **Techniques** : M. Régis QUENET.
- **Sports et vie associative** : MME Fatima TÔUYAR.
- **Communication** : M. Djamel SAADNA.
- **Direction Générale des Services** : MME Valérie AZZEDINE, MM. Daniel BONATO, Christophe COCOZZA.

Doctorant à l'École Nationale de Travaux Publics : Félix BEAUVAIS.

Membres : MMES Chantal CHARVET, Danielle COLAS, Marie-Odette DUBUIS, Monique GAYVALLET, Monique HENRIQUES, Arlette JALOUNEIX, Monique LAUBIES, Marie-Noëlle MARQUES HENRIQUES, Marie-Laure PALANDRE, Martine ROUX, Marie SMOLAREK, Annie TRONA, Eliane VERNET, Monique VIGNAT, Annie LOPES, Christiane CORRIEU, Sherazad SENOUCI, Eveline MAINGUY.

MM. Airès CARDOSO, Denis CASPAR, Michel CHIROUZE, Jean-Pierre COLIN, Pierre DUBUIS, Virgilio GOMES, Alain LE SCOUR, Antoine MASALA, Robert NDZANA OSSEGUE, Mohamed NOAMANE, Christian PANDOLFI, Georges PERROUD, Danton ROGIER, Laurent SERVONNET, Christian SMOLAREK, Marcel VAGANAY, Christian VERNET, Marcel VIGNAT, Gérard VERZIER, Jacques VEYSSET, Armando LOPES, François GARCIA, Christophe FILLON, Raymond JEU, Francis PALANDRE.

Invités extérieurs : Annie ROCHE (adjointe au Maire Ville de Valence service démocratie participative), Rachel NODIN (chargée de mission service démocratie participative Ville de Valence), Agathe BACHMANN, Nicolas CARRE, Simon RAMAT (étudiant Lyon 2).

Ordre du jour :

- Diaporama suivi du budget participatif 2012.
- Processus d'élaboration des budgets participatifs 2012 et 2013.
- Félix Beauvais, doctorant à l'École Nationale de Travaux Publics : exposé de son travail de recherche sur la démocratie participative à Grigny.



Mise aux voix : une réflexion autour des éléments suivants a été engagée :

- Depuis la première mise aux voix en 2005 (budget participatif 2006), cet événement a évolué sur le fond et sur la forme. A la création du budget participatif Grignerot, toutes les propositions étaient examinées lors de la mise aux voix (jusqu'à plus de 300 propositions). Ces propositions étaient préalablement chiffrées par les services qui au vu du nombre important de ces dernières ne pouvaient en faire une analyse détaillée.

La soirée de mise aux voix pouvait durer jusque tard dans la nuit (2 ou 3 heures du matin). Les débats étaient animés. Le budget participatif s'élaborait essentiellement au cours de cette soirée de mise aux voix, les propositions étaient recueillies en fin d'année et les services disposaient d'un mois pour les chiffrer. Aujourd'hui, l'élaboration du budget participatif dure une année entière et s'effectue dans de nombreux lieux. Un premier travail est fait par les différentes instances participatives (conseils de quartiers, conseil associatif, conseil local de jeunes, commission scolaire, etc...) pour recueillir et filtrer les propositions. Les instances sont alors garantes de l'intérêt général des propositions qu'elles portent au budget participatif. Un deuxième travail est effectué par les services qui font une analyse poussée des propositions. Un deuxième débat participatif a lieu dans le groupe de travail budget participatif et finances locales, pour hiérarchiser les propositions. Dès lors, la mise aux voix apparaît comme une synthèse documentée d'une année de travail dans les instances participatives et le groupe de travail budget participatif et finances locales. Le débat ayant lieu avant, il y est moins présent qu'à l'origine.

- La soirée de mise aux voix reste importante pour les participants : quelqu'un parlera de la « fête de la démocratie participative » (célébration).
- La question a été posée de trouver des moyens pour dynamiser la mise aux voix.
- Le rôle et la présence du demandeur sont jugés importants pour exposer et « défendre » la proposition.
- La question de la difficulté du rôle du rapporteur (membre du groupe de travail budget participatif) est soulevée (prise de parole, savoir synthétiser le besoin + l'analyse technique + l'avis du groupe).
- La question s'est posée de procéder comme dans le cadre du conseil municipal à un vote global du budget participatif avec un focus sur quelques propositions.
- Une commission de suivi des propositions a été réclamée, elle aurait pour but de suivre les propositions pluriannuelles, leurs évolutions en lien avec l'actualité et les changements.
- Un retour qualitatif des budgets participatifs a également été proposé (en plus du retour quantitatif effectué chaque année lors du bilan). Il s'agira de mesurer la satisfaction des usagers. L'instance chargée de cela pourrait être le conseil de quartier (avec valorisation lors des visites de quartiers), des groupes d'usagers (conseils d'usagers ?), le groupe budget participatif et finances locales etc...

Autant de questions dont le groupe de travail budget participatif et finances locales s'emparera pour proposer une formule nouvelle en 2012.

Le processus d'élaboration du budget participatif 2013 a été acté lors de la soirée.

Nouveautés 2012 :

Un rétroplanning avancé à la demande des services :

Le recueil des propositions se fera jusqu'à la fin du mois de juin 2012 (2011 : délai 15 octobre).

Le groupe de travail budget participatif et finances locales sera chargé de décider de l'intégration ou non des propositions en dehors du délai sur certains critères (urgence, imprévu, situation nouvelle après juin). Les autres propositions seront analysées pour le budget participatif 2014.

Les propositions au groupe de travail :

Les services présenteront les analyses des propositions au groupe de travail dans le souci de raccourcir les circuits, de participer aux débats du groupe de travail et entendre le cheminement des réflexions participatives.

Une visite des écoles au printemps :

Une visite des écoles supplémentaire sera organisée au printemps afin de recueillir les demandes des écoles qui seront mises en débat lors de la commission scolaire du mois de juin.

Processus d'élaboration du budget participatif 2013

1- RECUEIL DES PROPOSITIONS
propositions à transmettre avant
le 30 juin 2012.

Une visite des écoles sera
organisée au printemps afin de
recueillir les propositions dans
les délais du calendrier.

2- LES INSTANCES PARTICIPATIVES FILTRENT LES PROPOSITIONS au regard :

- de la notion d'intérêt général,
- du besoin exprimé,
- du service à rendre par la collectivité,
- de la pertinence dans le cadre du budget participatif.

Le groupe de travail « budget participatif et finances locales » sera chargé de décider de l'intégration ou non des propositions en dehors du délai sur certains critères (urgence, imprévu, situation nouvelle après juin).

La proposition est retenue par le conseil
qui décide de la porter
à la mise aux voix
du budget participatif 2013
qui aura lieu le 30 novembre 2012.

La proposition ne
répond pas aux
critères,
le conseil décide de
rejeter la proposition.

**3- La proposition est dirigée vers
les SERVICES MUNICIPAUX
POUR ANALYSE TECHNIQUE.**

Le groupe de travail
« budget participatif et finances locales »
composé d'habitants volontaires,
d'élus et des services,
observe l'ensemble des propositions au regard
du besoin exprimé, de l'analyse technique des
services et du budget dans sa globalité. **Les
services viendront exposer leurs analyses des
propositions lors des réunions thématiques.**

Les observations du groupe de travail sont transmises au conseil de
Ville, avant la soirée de mise aux voix du budget participatif.

Le conseil de Ville constitué des 4 conseils de quartiers, du conseil associatif,
du conseil local de jeunes, du conseil culturel,
du conseil communal de l'environnement et des groupes de travail participatifs,
vote le budget participatif lors de la soirée de mise aux voix.

Grigny, le 26 mars 2012

René BALME,
Maire.

